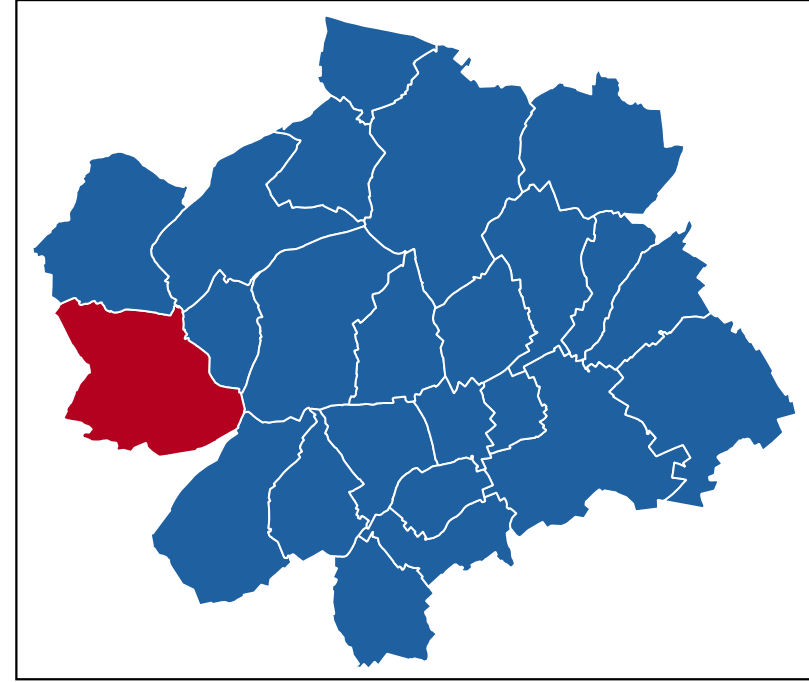


ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Beussent



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
 - Secteur Ua : centre Hucquellers
 - Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
 - Zone UF : activité artisanale
 - Zone UF : activité communautaire et industrielle existante
 - Secteur UT à vocation d'équipement public
 - Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone IAU à vocation de logements
- Zone IALu à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone IALut à vocation d'équipement public
- Zone Aa à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Zone An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
 - Secteur Np soumis à des risques d'inondation
 - Secteur Np secteur de captage
 - Secteur NL à vocation touristique
 - Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

-  Emplacement résé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
-  Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
-  Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
-  Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
-  Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
-  Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

-  Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
-  Zone à dominante humide
-  ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
-  Haie à préserver
-  Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
-  Arbre isolé à préserver
-  Mare à préserver
-  Jardin Préservé
-  Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- ▲▲▲ Secteur de panorama
- == Limites du panorama

Risques et nuisances

- ★ Cavités
-  Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
-  Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
-  Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- * Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- * Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- + Non répertorié
- ☐ Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- ▲ Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

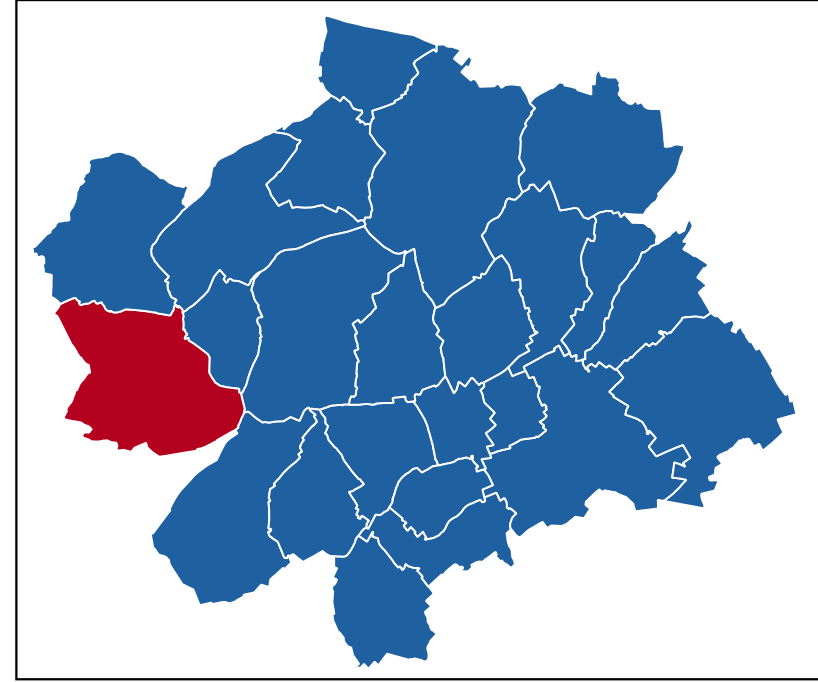


A horizontal scale bar with tick marks at 0, 250, and 500 m.

ELABORATION DU PLUî D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Beussent



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliens
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Éléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Éléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

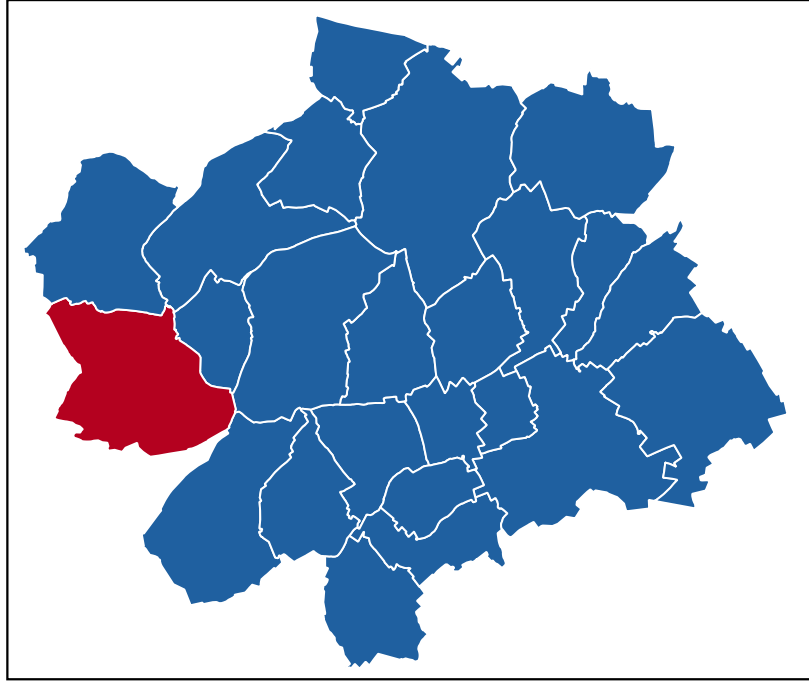
- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

Territoire communal

Beussent



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
 - Secteur Ua : centre Hucquellers
 - Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
 - Zone UF : activité artisanale
 - Zone UF : activité communautaire et industrielle existante
 - Secteur UT à vocation d'équipement public
 - Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone IAU à vocation de logements
- Zone IALu à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone IALut à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Zone An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
 - Secteur Np soumis à des risques d'inondation
 - Secteur Np secteur de captage
 - Secteur NL à vocation touristique
 - Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

-  Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
-  Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
-  Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
-  Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
-  Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
-  Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

-  Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
-  Zone à dominante humide
-  ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
-  Haie à préserver
-  Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
-  Arbre isolé à préserver
-  Mare à préserver
-  Jardin Préservé
-  Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- ▲▲▲ Secteur de panorama
- ≡ Limites du panorama

Risques et nuisances

- ★ Cavités
-  Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- - - Axe de ruissellement
-  Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- * Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- * Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- + Non répertorié
- ☐ Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

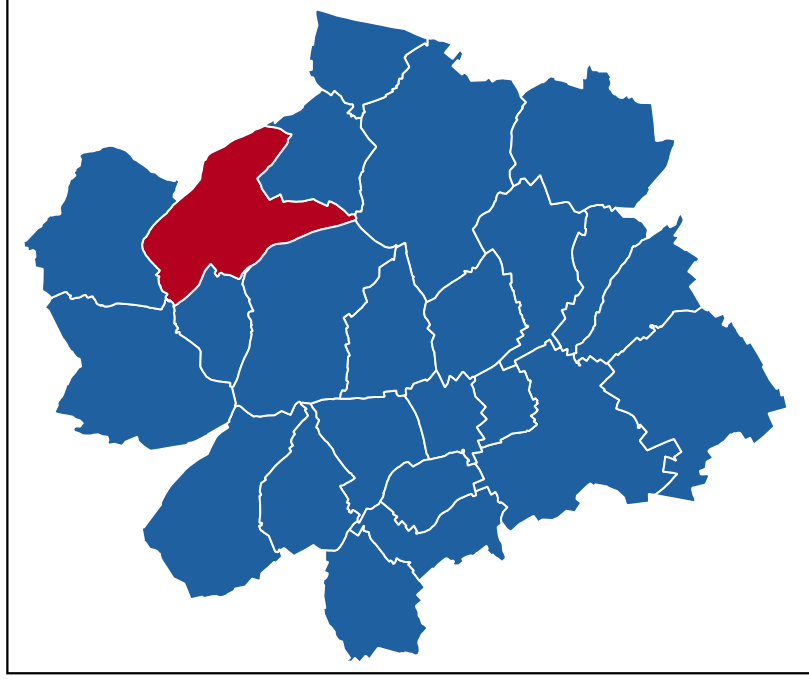
Informations

- ▲ Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre



Territoire communal

Bezinghem



APPROBATION

Cittànova

Zonage

-  Zone U : partie urbanisée
-  Secteur Ua : centre Hucquellers
-  Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
-  Zone UF : activité artisanale
-  Zone UV : activité communautaire et industrielle existante
-  Secteur Ut à vocation d'équipement public
-  Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
-  Zone 1AU à vocation de logements
-  Zone 1AUI à vocation d'activités communautaires et industrielles
-  Zone 1AUI à vocation d'équipement public
-  Zone A à vocation agricole
-  Secteur Ap lié au périmètre de captage
-  Secteur Af à vocation artisanale
-  Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
-  Secteur Ae à vocation industrielle
-  Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
-  Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
-  Zone naturelle
-  Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
-  Secteur Np secteur de captage
-  Secteur NL à vocation touristique
-  Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

-  Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
-  Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
-  Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
-  Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
-  Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
-  Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

-  Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
-  Zone à dominante humide
-  ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
-  Haie à préserver
-  Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
-  Arbre isolé à préserver
-  Mare à préserver
-  Jardin Préservé
-  Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- ▲▲▲ Secteur de panorama
- == Limites du panorama

Risques et nuisances

- ★ Cavités
-  Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- - - Axe de ruissellement
-  Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
-  Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- * Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- * Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- + Non répertorié
- ☐ Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

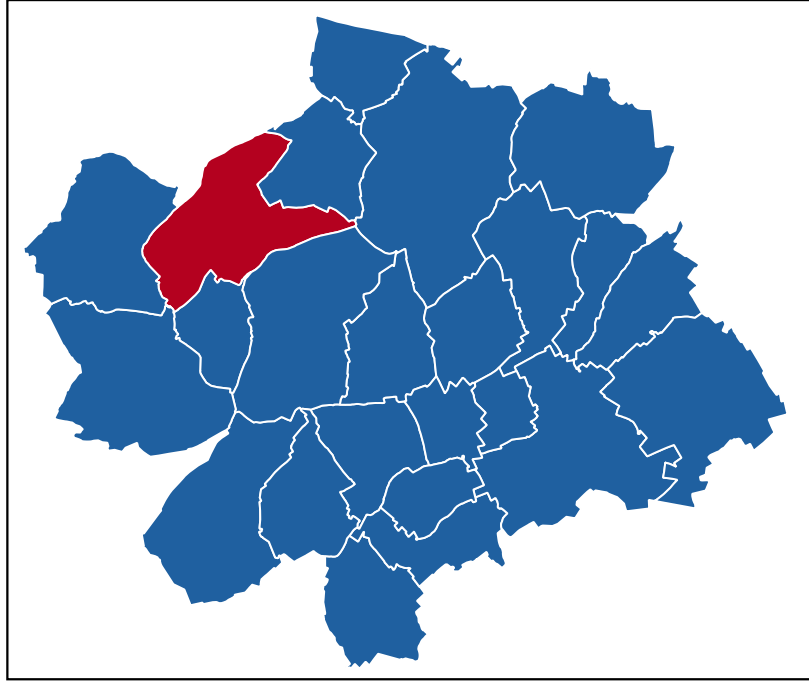
- ▲ Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre



ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Bezinghem



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Éléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Éléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

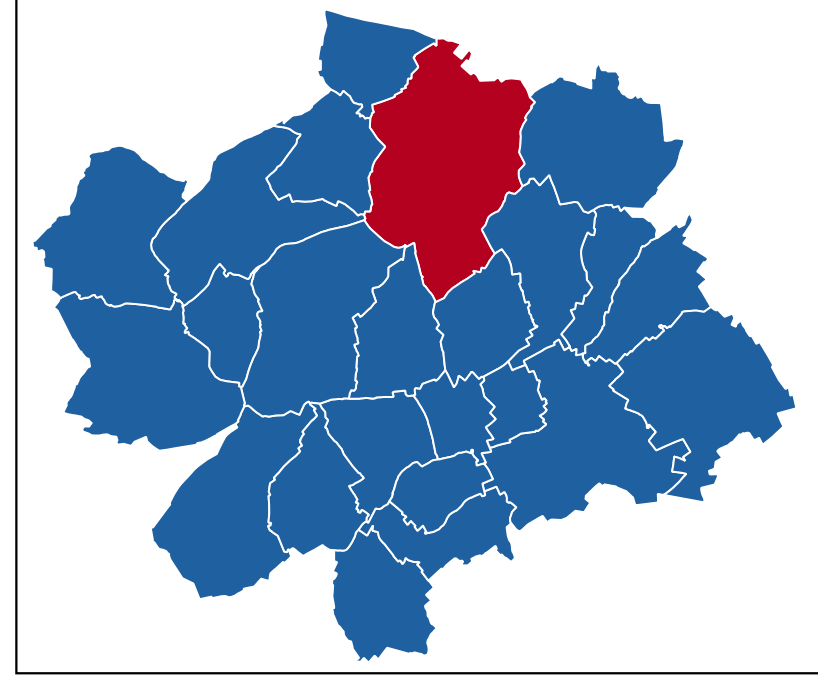
N

0 250 500 m

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Bourthes



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliens
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Éléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Éléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

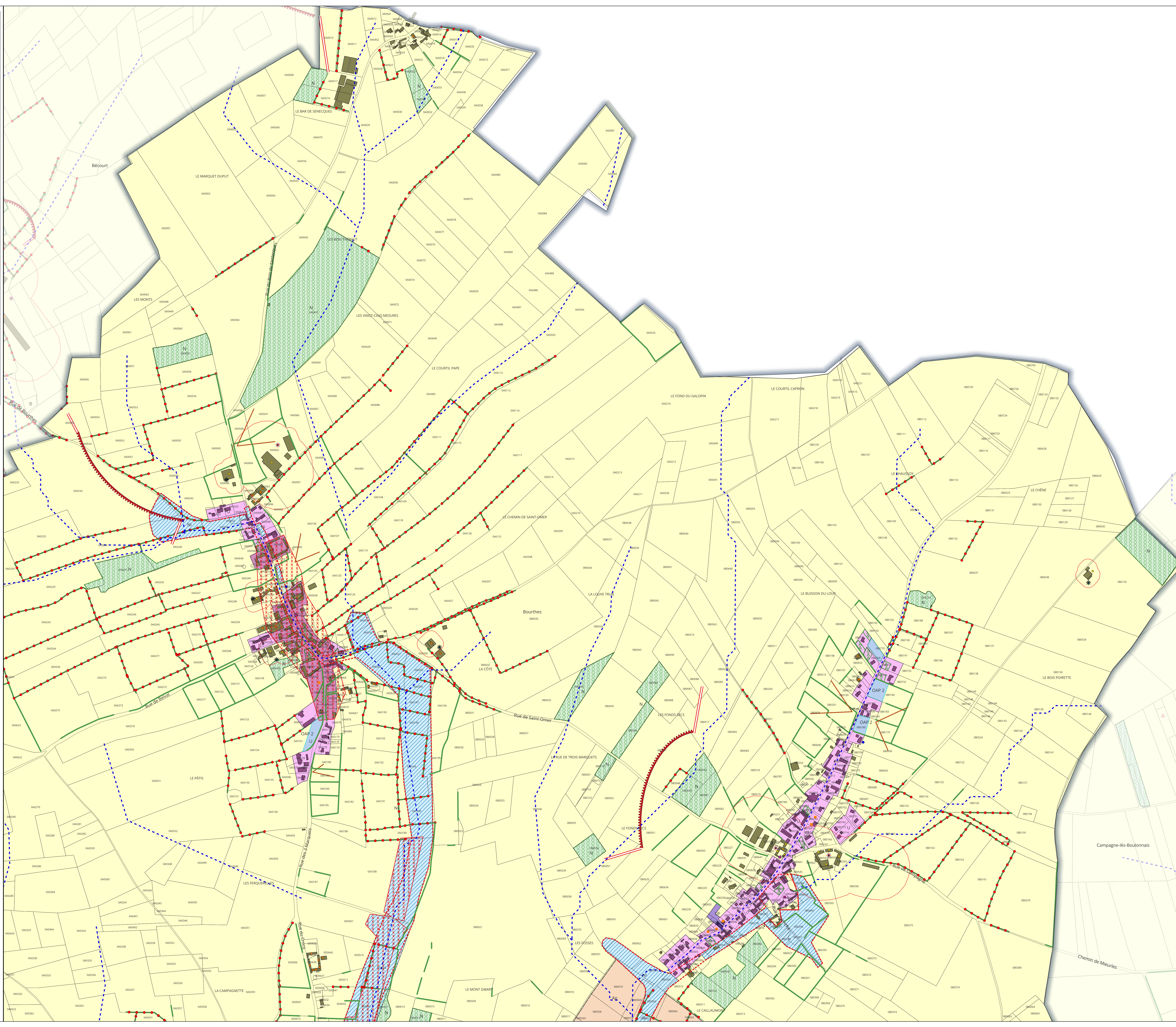
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre



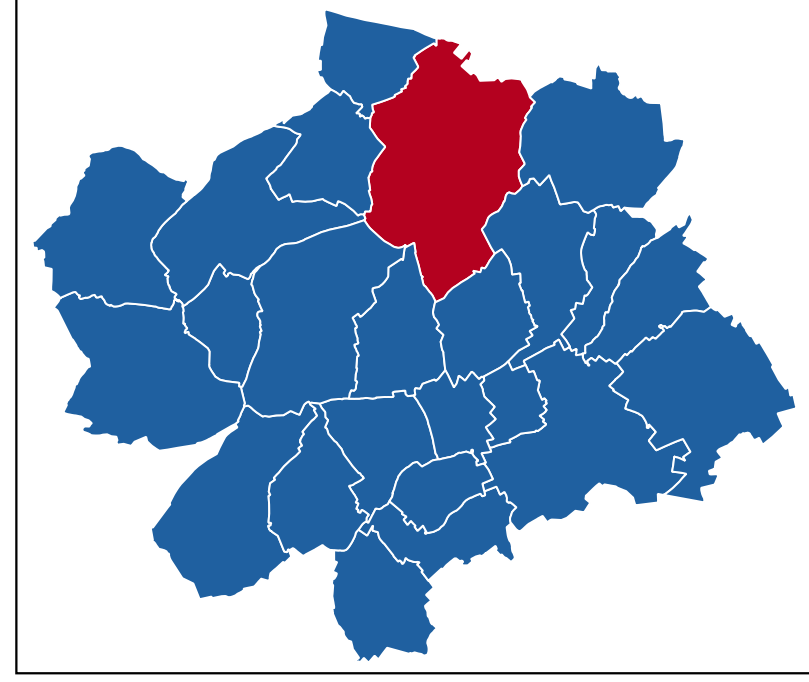
0 250 500 m



ELABORATION DU PLUî D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Bourthes



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUa à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Éléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Éléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

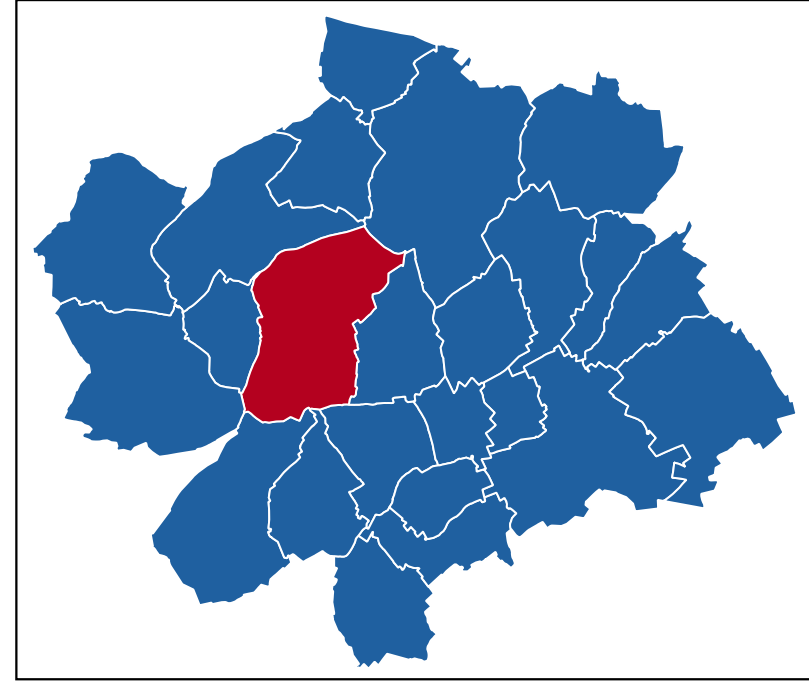
N

0 250 500 m

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Preures



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliens
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Aei à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Éléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Éléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

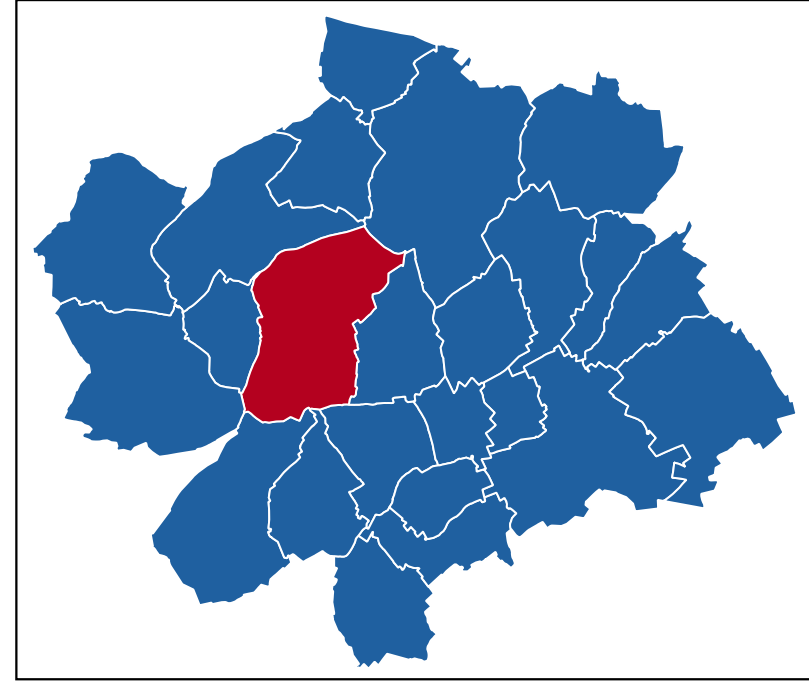
N

0 250 500 m

ELABORATION DU PLUï D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Preures



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliens
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1Aue à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Éléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Éléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

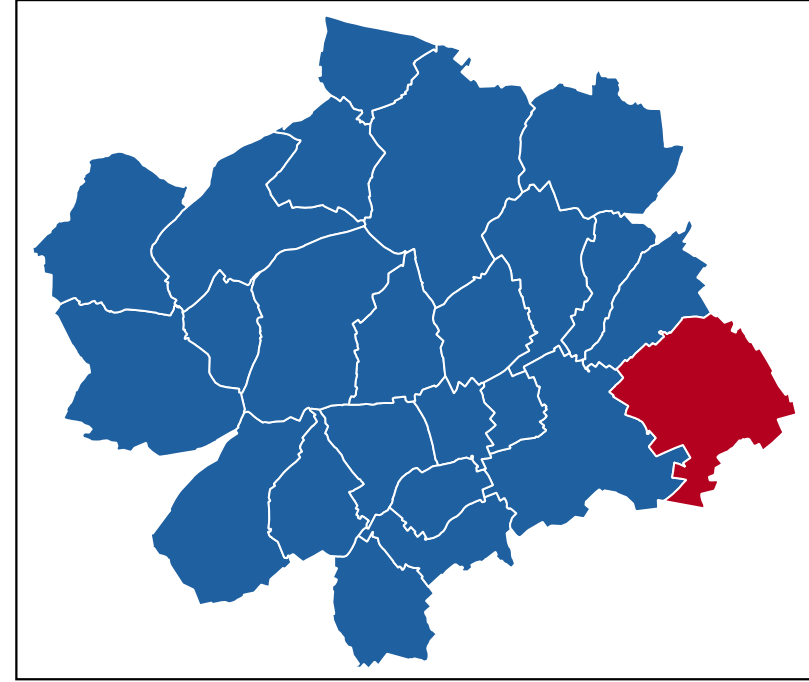
N

0 250 500 m

ELABORATION DU PLUî D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Verchocq



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliens
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Éléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Éléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

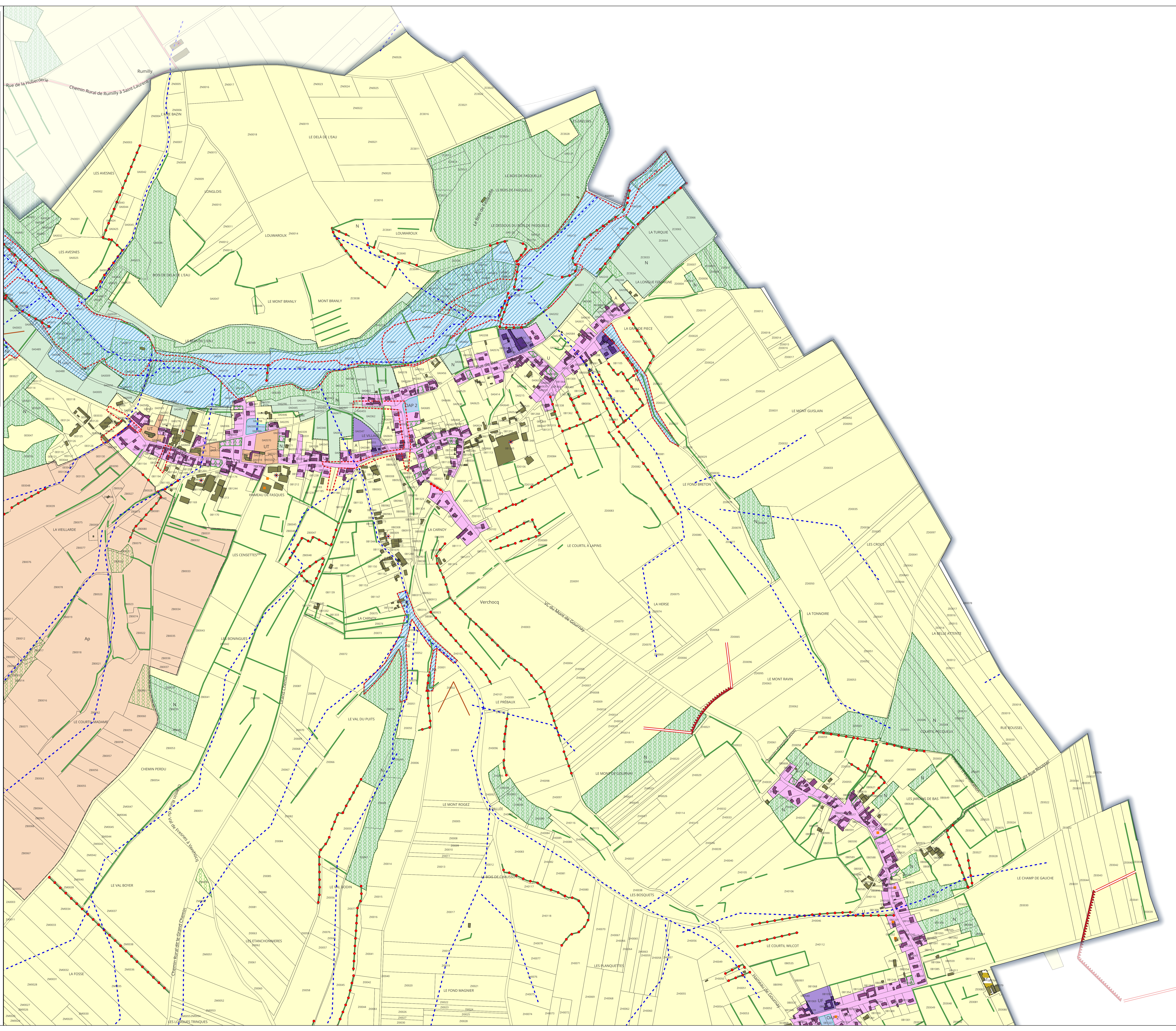
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

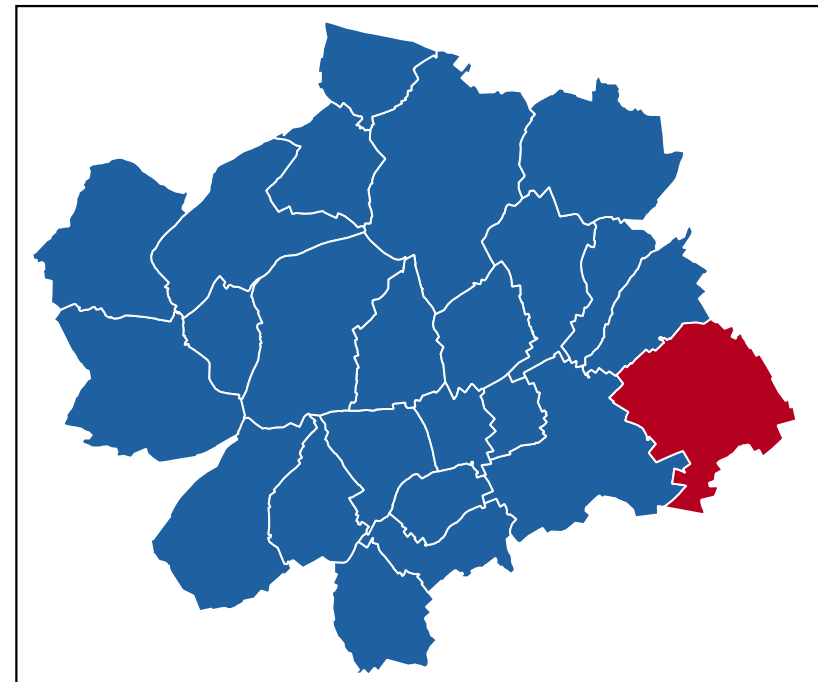
0 250 500 m



ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Verchocq



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliens
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1Aue à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUT à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Éléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préserve
- Espace boisé classé (L130-1)

Éléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

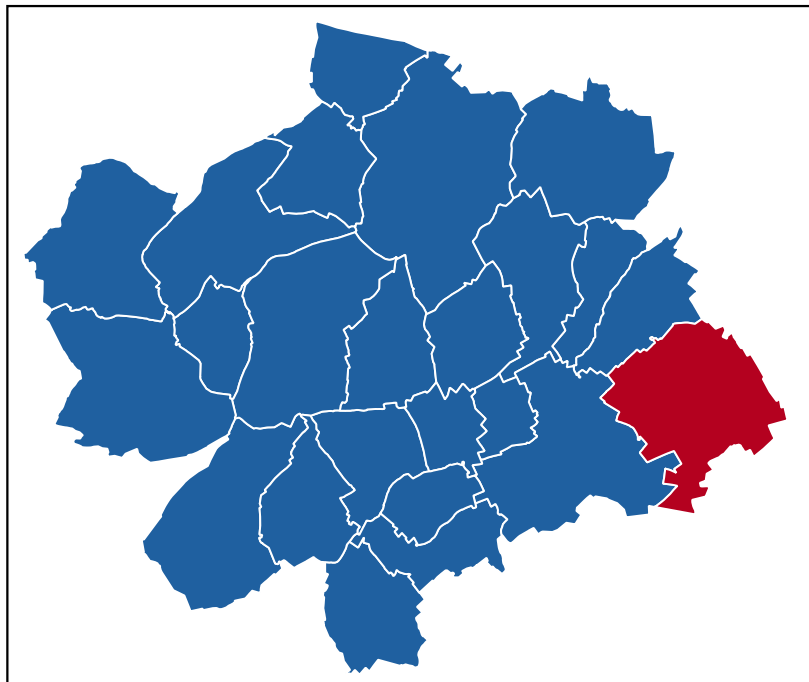
N

0 250 500 m

ELABORATION DU PLUï D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Verchocq



APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliens
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRI
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur At à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLI à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Éléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Éléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Éléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expansion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

